

## INSCRIPTION SCOLAIRE 2024 – 2025 Enfant de 2 ans

Cette année encore nous vous proposons la possibilité de scolariser les enfants ayant 2 ans le jour de la rentrée scolaire, ce dispositif propose un accueil et une scolarisation adapté à l'âge du jeune enfant, pour cela nous mettons en place :

- Rentrée des enfants échelonnées dans le temps (tout au long de l'année scolaire).
- Mise en place d'un projet individuel d'accueil (contrat entre l'école et les parents)
- Accueil progressif de l'enfant
- Horaires d'entrée et de sortie assouplis
- Encadrement par une enseignante et une Atsem, avec un lien possible avec la structure petite enfance dans la mesure des places disponibles et après accord de la direction de la structure multi accueil.
- Education conjointe à la propreté
- Locaux et matériel adaptés à l'âge des enfants de 2 ans
- Temps de dialogue et rencontre avec les familles
- Lien possible également avec l'accueil de loisirs.

		DENTITE DU	PAR	TENA	MRE	EMET	TEUR		
РМІ 🗆	MDPF	н 🗆	CCAS			SERVICE S	OCIAL 🗆	AUTRES	
Moyen de garde alternatif	parde Nom/prénom adresse :		Nom/pi	Famille		Crèche Structure – a	□ adresse :	Sans	
Enfant ayant 2 ans le jour de la rentrée									
••		-mant ayant	Z ans		oui u	e la l'el	luee		
Nom				Prénom					
Date de naissance :				Lieu de naissance					
Sexe :		JF □M		Observation :					
				lère					
SITUATION FAMILIALE  ☐ marié - ☐ divorcé - ☐ famille d'accueil - ☐ célibataire - ☐ PACSE - ☐ séparé - ☐ union maritale - ☐ veuf									
Mère		□ avec a				· ·	utorité pare		
Nom			ı	Prénom					
Adresse									
СР			,	Ville					
Tél. domicile	omicile		Tél. portable						
Adresse mail									
Date de naissar	nce		I	Lieu de n	aissanc	e			
Profession			•	Tél. Profe	ssionne				
Nom et adresse l'employeur	de								

Père Père								
				ON FAMILIA				
	ivorcé					☐ séparé - ☐ union m		
Père		□ ave	ec autorite	é parentale	L	∃ sans autorité pare	entale	
Nom				Prénom				
Adresse						,		
СР				Ville				
Tél. domicile				Tél. portable				
Adresse mail								
Date de naissance				Lieu de nais	issance			
Profession				Tél. Professi	onnel			
Nom et adresse de l'employeur	•							
						DE		
FAMILLE	(ECC	DMPOSEE –	NOUVE		OINI	DE □ Madame □		
Nom				Prénom				
Adresse								
СР				Ville				
Tél. domicile				Tél. portable				
Adresse mail								
Date de naissance				Lieu de naissance				
Profession				Tél. Professionnel				
Nom et adresse de l'employeur								
			F	RATRIE				
				VATIVIL			A charge 2	
Nom	Prén	om	Date de n	aissance	Classe & Ecole fréquentée		A charge ? Oui - Non	
PERSONNES A PREVENIR EN CAS D'URGENCE (autres que les parents)								
Nom et Prénom			Téléphone		Lien de parenté			

INFORMATIONS MEDICALES							
Nom du médecin traitant :	Vaccin (Diphtérie/tétanos/Poliomyélite (DTP)						
Tél:	Nom du vaccin :						
Adresse:	Date du vaccin :						
	Autres vaccins Date/nom						
L'enfant porte-t-il : des lunettes □ - des pi	othèses auditives □ – corrections orthodontiques □						
	gies, antécédents médicaux, traitement médical.						
Si allergies, mise en parties alimentaires (préciser) :  Allergies médicamenteuses (préciser) :	olace d'un P.A.I. est obligatoire						
Régime alimentaire particulier	☐ Repas normal ☐ Repas sans viande						
FAMILLE NON RE	SIDENTE A POLIGNY						
Les enfants qui résident dans une commune extérieure à Poligny (sauf pour les enfants des communes dites de rattachements que sont : Buvilly- Tourmont- Vaux sur Poligny – Chamole - Chaussenans - Villerserine) Il est impératif de renouveler la demande d'inscription scolaire chaque année. De plus, l'accord de l'autorité ayant la compétence scolaire de la commune de résidence doit être renouvelé.							
Pour l'enfant dont la famille réside hors Poligny  Motivation de la demande d'inscription hors de la commune de résidence							
Absence de structure d'accueil dans la commune de ré	. П						
Obligations professionnelles des parents et absence de	5 5						
Raisons médicales (joindre un certificat établi par un m							
Inscription d'un frère ou d'une sœur dans une école pu	blique de Poligny						
Inscription de l'enfant dans une classe Ulis – sur notification de la MDPH							
Loi n° 83-663 du 22/7/1983 posant le principe de la répartition des charges scolaires entre les communes d'accueil et de résidence des élèves des écoles élémentaires et maternelles.  Loi n°2004-809 du 13/8/2004 art 87 et 2005-157 du 23/2/2005 art 113, complétant le dispositif législatif. Décret n°86-425 du 12 mars 1986, relatif aux cas dérogatoires engendrant l'obligation de participation aux charges scolaires.  Article L212-8 du code de l'éducation posant le principe d'un libre accord pour la répartition des charges scolaires entre la commune et la commune de résidence de l'enfant.							
Date et signature des parents							
Accord de l'autorité de la commune de résidence ayant la compétence scolaire : (Maire – Président de Sivos – RPI – Président EPCI)  Avis favorable  Avis défavorable  Avis defavorable  Avis def							
Président EPCI)	PI – En charge des affaires scolaires						

Mairie - Adjointe au Maire	Favorable		Défavorable				
Education Nationale	Favorable		Défavorable				
Structure petite enfance	Favorable		Défavorable				
Autorisation droit à l'image et diffusion de l'image de l'enfant							
Je soussigné(e) Madame, Monsieur (Nom, Prénom)							
Responsable légal(e) de l'enfant (Nom - Prénom)							
Autorise la Ville de Poligny à filmer ou à photographier mon enfant, à reproduire, diffuser et publier son image dans les publications. Ces réalisations pourront être diffusées pour le compte de la Ville de Poligny sur les supports suivants :							
Site internet Ville de Poligny □ O	UI 🗆 NON	Publication ville de	Poligny □ OUI	□ NON			
Page Facebook Ville de Poligny □	OUI 🗆 NON	Presse locale	□ OUI	□ NON			
Cette autorisation est établie pour ur	ne année scolaire.						
Fait à Poligny le		Signature					

AVIS des intervenants

## Protection des données

Je suis informé(e) que mes données personnelles sont enregistrées et traitées par la ville de Poligny, représenté par Monsieur le Maire, responsable de traitement, sur la base légale de l'article 6.1 b du Règlement Général sur la Protection des Données.

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées par le service scolaire dans un fichier informatisé dans le but du suivi du dossier de l'enfant inscrit à l'école à Poligny.

Afin de protéger la confidentialité de vos données personnelles, la ville de Poligny s'engage à ne pas divulguer, ne pas transmettre, ni partager vos données personnelles avec d'autres entités, entreprises ou organisme, quels qu'ils soient, conformément au Règlement Général de Protection des Données.

Les données seront conservées par la ville de Poligny pendant toute la période de traitement.

Date: Lieu:

Signature:

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, et en cas de motifs légitimes de suppression, de limitation et d'opposition au traitement de vos données. Vous bénéficiez également du droit à la portabilité de vos données. Vous pouvez exercer ces droits en adressant un courrier à l'adresse suivante : Ville de Poligny, Délégué à la Protection des Données, Place du Champ de Foire 39800 Poligny.

S'il ne vous était pas donné satisfaction, vous avez la possibilité de saisir la CNIL.

## Pour pouvoir déposer votre dossier et valider votre inscription vous devez fournir

- Une photocopie du livret de famille ou acte de naissance de l'enfant
- Une photocopie d'un justificatif de domicile
- Une photocopie du carnet de santé pour les vaccins

## SERVICE SCOLAIRE - VILLE DE POLIGNY

Service Scolaire – Ville de Poligny Pôle administratif – Place du Champ de Foire 39800 POLIGNY

Tel: 03 84 73 71 71 - contact@ville-poligny.fr





